

École Saint-Jean-de-Matha

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la 2^e séance

Montréal, le 2 novembre 2021, 18h30

*Procès verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue en ligne, sur plateforme Teams.*

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice

M. Antoine Hébert, parent et président

M. Mathieu Guillemette, parent substitut 1

M. Mathieu Dupont, professeur

Mme Catherine Léonard, parent substitut 3

Mme Sabrina Pasquier, parent substitut 2

Mme Sophie Lapointe, parent

Mme Carole Clément, technicienne service de garde (arrivée à
19h25)

Mme Marilyn Arseneau, parent

Mme Marlène Bélanger, parent

Mme Josée Hébert, professeure

Mme Julie Paquet, parent

Étaient absents

M. Stéphan Lemieux, parent substitut 4

M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut 5

1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum

Séance ouverte à 18h33. Les 5 membres parents étant présents, aucun substitut ne sera en remplacement. Quorum atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hébert présente l'ordre du jour. Appuyé par Julie Paquet

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 28 septembre 2021.

Proposé par Catherine Léonard. Appuyé par Marilyn Arseneau

Adopté à l'unanimité

4. Mot de la direction

Mme Lincourt indique que les compte-rendus sont disponibles sur le site internet de l'école. Aussi, il y a actuellement 8 cas de covid confirmés dans les classes au préscolaire. Les deux classes sont fermées.

5. Période réservée au public

S/O

6. Conseil d'établissement

6.1. Ventilation des budgets

Mme Lincourt présente les budgets (détaillé et sommaire) au CÉ.

Au fonds 1, il y a un surplus qui est lié à l'absence d'orthophoniste (congé de maladie qui n'a pas pu être remplacé). Dans la section service aux élèves, un surplus est disponible pour le soutien au projet éducatif ou pour des activités spéciales. Il n'y a plus de budget d'entretien ménager, car ceci est pris en charge par les écoles d'accueil.

Le fonds 3 paie un jour et demi en psychoéducation (l'autre jour et demi est payé par le CSSDM).

Au fonds 7, école montréalaise, le montant qui était de 45000\$ l'an dernier est maintenant de 22000\$ (ce montant ne sera plus disponible l'an prochain). Actuellement, c'est utilisé en budget de classe et pour payer 20% de l'orthopédagogue. Ce montant ne sera plus disponible l'an prochain, il faudra donc repenser les services à ce moment.

Le fonds 8, opération solidarité (pour élèves en difficulté) est utilisé pour orthopédagogie.

Fonds 4: Ce compte est disponible pour les dépôts (dons, entre autres). À noter qu'un don a

été reçu cette année de la caisse Desjardins.

Fonds 9: Compte utilisé pour les retraits (photocopies, cahiers maison payés par les parents).

Service de garde: en 20-21: déficit de 62000\$ lié à la covid (personnel en exemption, groupes plus petits, etc). Ce déficit a été absorbé par le Ministère. Le déficit de l'année 19-20 sera aussi absorbé par le Ministère.

Fonds 6: Différentes mesures du MELS:

- Aide alimentaire pour fournir des collations dans les classes.
- Tutorat: ceci devrait pouvoir être remis en place cette année. À voir sous quelle forme ce sera offert.
- Montant pour encourager les classes en plein air.
- Montant pour achats d'outils numériques.
- Bien-être à l'école.
- Aide aux parents: a été utilisé pour transition vers le préscolaire l'an dernier.
- Cours d'école vivante: pour renouveler les équipements pour la cour d'école.
- Lecture à l'école: budget pour achat de livres (pour la bibliothèque ou divisé par groupe).
- Sorties culturelles: à choisir dans un registre établi de sorties culturelles.
- École inspirante: doit servir dans des axes spécifiques (science, art, entrepreneuriat, etc).
- Aide aux repas: salaire pour aide aux collations et repas chaud par service de garde.

Lorsque des enjeux sont présents chez des élèves au niveau de l'alimentation, il est possible de les aider avec ce budget.

- Soutien à la persévérance: matériel pour soutien à la persévérance.

Le budget sera signé par le président du CÉ et la directrice d'école

6.2. Budget de fonctionnement (CÉ, perfectionnement), Suggestion de livres (code de vie)

Mme Lincourt informe le CÉ que l'équipe-école a proposé des titres de livres qui pourraient être empruntés par les parents par rapport au code de vie (résolution de conflits, colère, pleine conscience, etc.).

Il est demandé combien de parents ont eu la possibilité d'emprunter les livres dans les années passées. Environ 15 parents par année utilisent le prêt de livres via l'école.

Tous les parents seront informés que le prêt de livre par l'école est disponible au besoin. Il est proposé d'utiliser le 400\$ de perfectionnement tout de suite pour achat de livre pour formation des parents et de garder l'autre 400\$ de fonctionnement au besoin pour d'autres raisons (finissants, remerciement bénévoles, etc.).

6.3. Projet éducatif

Le projet éducatif est repris en charge cette année (avait arrêté durant l'année 20-21 à cause de la covid). Mme Lincourt présente le projet pédagogique au CÉ. Des moyens d'actions sont à ajouter pour atteindre les objectifs choisis antérieurement: - utiliser ses connaissances antérieures

- Autorégulation des comportements et apprentissages.

L'évaluation du projet académique se fera en 2022-2023.

6.4. Plan de lutte contre l'intimidation

Pour le moment, les rencontres pour le plan de lutte n'ont pas eu lieu. À suivre au prochain CÉ (à approuver à ce moment).

7. Service de garde

7.1. Infos

Mme Clément indique que des sorties sont prévues au service de garde. La prochaine est au Centre Sablon. Elle indique que les journées de fermeture de classe sont facturées aux parents, mais qu'un crédit est ensuite appliqué pour les enfants qui ont manqué des journées à cause des fermetures de classe.

Des activités parascolaires sont offertes par M. Abder (prof d'éducation physique) en rotation aux différents groupes. Une période de devoir est offerte au service de garde et la plupart des élèves sont satisfaits de faire leurs devoirs à chaque fin de journée. Le 13 décembre, la sortie prévue pourrait être dans un centre d'amusement intérieur (Mme Clément est en attente d'une réponse du fournisseur).

8. Consultation/Approbation

8.1. Sorties éducatives ponctuelles

Une sortie au Centre Sablon est prévue le 11 novembre 2021 avec le sdg.

Approuvé à l'unanimité.

9. Informations

9.1. Code de vie

Mme Lincourt indique qu'une thématique est abordée à chaque 2 mois. En début d'année, le thème était l'amitié. Actuellement, c'est la résolution de conflit. La plateforme Moozoom est utilisée et appréciée par les enseignants et élèves de l'école. De courtes capsules permettent les échanges par rapport à la thématique (résolution de conflit actuellement). Il est aussi possible de rendre disponible les capsules aux élèves qui peuvent en discuter à la

maison et des compléments d'information sont disponibles.

Un parent indique qu'elle a accès aux capsules à la maison et que son enfant est très intéressé par celles-ci.

10. Délégué au comité de parents (rapport)

Mme Paquet a assisté au comité de parents du CSSDM. Il n'y a pas vraiment de nouvelles à transmettre pour le moment.

11. Comités de travail

11.1. Fondation

Les 24 paniers de légumes ont été livrés vendredi dernier. La campagne de Noël sera lancée sous peu: vente de cache-cou, huile d'olive et vinaigre balsamique, fromages, coffrets gourmets et recettes en pot. La livraison des produits se fera le 14 décembre. Un sondage sera aussi fait aux parents pour connaître leurs besoins et intérêts pour les campagnes de financement.

Les chandails avec le logo de l'école ont été reçus et seront distribués par les sacs à dos des enfants.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds récoltés, la fondation a financé ou financera la fête de la rentrée, une activité hivernale ainsi que l'activité de cabane à sucre au printemps.

Un enseignant demande si des chandails taille adultes seront offerts. C'est prévu pour une prochaine campagne avec une autre compagnie.

12. Varia

- Horaire des séances

Mme Paquet indique que certaines rencontres sont en conflits entre le CÉ et le comité de parents.

Mme Lincourt indique que la rencontre de novembre sera annulée. Les dates problématiques sont notées et des changements seront faits si possible.

Mme Léonard se demande s'il est possible pour le CÉ de prendre des actions pour améliorer la diversité au sein du conseil d'établissement. Mme Paquet indique qu'elle est intéressée à participer à un sous-comité pour discuter de cet enjeu et tenter de dégager des pistes de solution par rapport à ceci.

13. Levée de l'assemblée

À 20h16. Adopté à l'unanimité.